

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES SÉLECTIONNÉES BMO NESBITT BURNS

30 JUIN 2010

Gestionnaire du portefeuille: BMO Gestion d'actifs Inc., Toronto (Ontario)

Le présent rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds contient des faits saillants de nature financière, mais non les états financiers semestriels ou annuels du Fonds. Si les états financiers semestriels ou annuels ne se trouvent pas dans l'envoi contenant ce rapport, vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers semestriels ou annuels gratuitement, sur demande, en communiquant avec nous au 1 800 361-1392, en nous écrivant à BMO Nesbitt Burns Inc., 1 First Canadian Place, 54^e étage, C.P. 150, Toronto (Ontario) M5X 1H3 ou en consultant notre site Internet à l'adresse www.bmonesbittburns.com ou celui de SEDAR à l'adresse www.sedar.com. Vous pouvez également obtenir de cette façon un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de vote par procuration et de l'information trimestrielle sur le Fonds.

COMMENTAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Résultats

Durant la période terminée le 30 juin 2010, les parts de catégorie A du Fonds ont dégagé un rendement de -4,3 %, déduction faite des frais, contre -2,5 % pour l'indice S&P/TSX Composé.

Le S&P/TSX a subi sa première correction majeure depuis la montée vertigineuse débutée en mars 2009. Le deuxième trimestre 2010 a été le premier au cours duquel le S&P/TSX a enregistré des pertes depuis le premier trimestre de 2009. En comparaison, le S&P/TSX est descendu de seulement 8,0 % depuis son sommet atteint en avril 2010, tandis que le S&P 500 subissait une correction de 15,0 % et qu'on constatait des replis de plus de 20,0 % en Australie, en Chine et en Europe. Ce phénomène s'est amorcé en raison des inquiétudes englobant certains pays, comme la Grèce, le Portugal et l'Espagne et leurs effets négatifs sur les banques européennes.

La crise de la dette souveraine a eu pour conséquence un ralentissement de la croissance en Europe, au moment même où l'économie chinoise freinait afin de juguler des tendances inflationnistes. Les craintes entourant la croissance mondiale et les rumeurs d'une double-récession ont émergé lorsque les nouvelles données économiques américaines concernant le secteur manufacturier, l'immobilier et l'emploi se sont avérées inférieures aux prévisions.

Depuis le début de l'année, quatre secteurs du S&P/TSX ont grimpé, six ont connu une baisse. Les actions aurifères, enregistrant une progression de 55 %, ont été le sous-secteur au meilleur rendement. Parmi les dix meilleurs titres en terme de rendement, on trouvait d'ailleurs cinq actions aurifères. La plus importante participation, la Banque Toronto Dominion, a contribué positivement au rendement du Fonds depuis le début de l'année en marquant une hausse de 4,6 %. À l'inverse, la Banque Royale (qui est la plus grande pondération parmi les banques de l'indice S&P/TSX et dont les titres sont également détenus par le Fonds) s'est incrite en repli de 10,1 %. Notre deuxième plus importante participation, Suncor Énergie, a nuï au rendement, affichant une baisse de 15,8 %.

Pour de plus amples renseignements sur le rendement et la composition du Fonds, veuillez consulter les sections Rendement passé et Sommaire du portefeuille de placements du présent document.

Événements récents

Malgré la solide croissance du PIB nord-américain l'an dernier, les rendements des obligations ont chuté au point d'atteindre un de leur plus bas niveau depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Cette réalité témoigne qu'après la récession

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS (suite)

économique des dix huit derniers mois, la reprise tend à être plus fragile que prévue. L'éclatement de la bulle du crédit a précipité le chômage à un niveau élevé, et cela sert paralyse le retour normal de la croissance économique. Bien que les banques centrales aient apporté les liquidités dont le système financier avait besoin, il nous semble évident que l'activité de crédit commercial demeurera anémique et qu'une nouvelle injection de capitaux devra être effectuée sous peu. Par ailleurs, il est possible que les récentes incertitudes concernant à la fois le retrait des mesures de relance envisagé par plusieurs pays, le possible ralentissement économique chinois ou la probable hausse des impôts, influencent les entrepreneurs négativement et que ceux-ci retardent leurs nouvelles demandes de prêts. Pour ces raisons, le gestionnaire de portefeuille croit que l'inflation va demeurer très faible.

Il estime également que, les actions du S&P/TSX sont évaluées, dans l'ensemble, de manière juste et demeurent inférieures à la moyenne à long terme. Les niveaux de liquidité sont élevés dans de nombreuses entreprises canadiennes, et cela devrait provoquer une hausse des dividendes et des rachats de parts. La stratégie du gestionnaire, dans cette période transitoire, (les marchés se remettent de l'éclatement de la bulle du crédit), sera de demeurer prudent et de chercher à hausser le rendement des dividendes du Fonds à mesure que les occasions se multiplient

Taxe de vente harmonisée

Certains frais payés par le Fonds sont assujettis à une taxe de vente, comme la taxe sur les produits et services (la « TPS »). Avant le 30 juin 2010, le Fonds payait la TPS sur les frais d'administration et la plupart des frais d'exploitation. Le 1^{er} juillet 2010, dans certaines provinces, la TPS a été remplacée par la taxe de vente harmonisée (la « TVH »), laquelle est imposée à des taux plus élevés que la TPS. Le paiement de la TVH applicable entraînera une augmentation de l'ensemble des frais engagés par le Fonds.

Changement dans la composition du comité d'examen indépendant du Fonds

Le 31 mars 2010, Kenneth W. McArthur et R. Jamie Plant ont pris leur retraite et ont par conséquent démissionné de leurs fonctions de membre du CEI. Le CEI du Fonds est composé actuellement d'Allen B. Clarke, John K. McBride, et Louise Vaillancourt-Châtillon (présidente). On trouvera plus de renseignements sur le CEI du Fonds dans sa plus récente notice annuelle.

Passage aux normes internationales d'information financière

En 2008, le Conseil des normes comptables (le « CNC ») a confirmé que toutes les entreprises canadiennes ayant une obligation d'information du public, dont font partie les fonds d'investissement, seront tenues d'adopter les normes

internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), pour la préparation de leurs états financiers des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. En juin 2010, le CNC a toutefois publié un exposé-sondage dans lequel il propose que les sociétés de placement, dont font partie les fonds d'investissement, puissent reporter d'un an l'adoption des IFRS. Compte tenu de cette proposition, le Fonds pourrait reporter son adoption des IFRS du 1^{er} janvier 2011 au 1^{er} janvier 2012. Le CNC devrait finaliser sa proposition en septembre 2010.

Afin de satisfaire aux exigences de la transition aux IFRS, la société de gestion a constitué un comité responsable de l'élaboration et de la mise en oeuvre d'un plan de transition ainsi que de la supervision du passage aux IFRS. Le plan de transition comprend trois étapes : l'évaluation diagnostique, examen qui vise à repérer les divergences potentielles entre les IFRS et les conventions actuelles; la mise en oeuvre et la formation pour confirmer, entre autres, les divergences réelles entre les IFRS et les conventions actuelles; et l'intégration des nouvelles normes, le cas échéant. Le passage aux IFRS se déroule comme prévu. Le Fonds a terminé l'évaluation diagnostique visant à repérer les divergences potentielles entre les IFRS et les conventions actuelles, et le comité a entamé la deuxième étape du plan de transition.

L'évaluation diagnostique a révélé ce qui suit :

Selon la norme IAS 32 des IFRS, intitulée « Instruments financiers : Présentation », il se peut que les capitaux propres des porteurs de parts doivent être classés en tant que passif dans l'état de l'actif net du Portefeuille, à moins que certaines conditions ne soient réunies. La société de gestion examine actuellement la structure des porteurs de parts du Fonds pour confirmer le classement.

Les exigences de la norme IAS 27 des IFRS, intitulée « États financiers consolidés et individuels » sont susceptibles d'avoir une incidence sur la comptabilité de certains placements détenus par le Portefeuille. Dans la mesure où des placements du Fonds dans d'autres fonds sont considérés comme contrôlés par lui selon l'IAS 27, le Fonds sera tenu de consolider les états financiers de ces placements dans ses états financiers. L'IASB prévoit toutefois remplacer l'IAS 27 par une nouvelle norme. Cette nouvelle norme pourrait entrer en vigueur avant la date de passage aux IFRS du Portefeuille, si bien que ces dernières pourraient différer de leur version actuelle à la date du passage aux IFRS. La société de gestion surveille de près le projet de remplacement de l'IAS 27 et modifiera ses plans de mise en oeuvre en conséquence.

Les changements à la présentation des capitaux propres et à la présentation de certains placements détenus par le Fonds sur une base consolidée n'auront pas d'incidence sur les résultats ni sur la situation financière du Portefeuille. L'évaluation diagnostique n'a pas révélé d'autres divergences potentielles importantes entre les conventions comptables actuelles du Fonds et les exigences selon les IFRS. La société de gestion ne prévoit aucun changement ni aucune incidence qui affecteraient les ententes commerciales ou les décisions du Fonds en matière de conventions comptables ou de la mise en oeuvre de celles-ci, par suite du passage aux IFRS.

La société de gestion n'a pas identifié de changement susceptible d'avoir une incidence sur la valeur liquidative par part du Fonds par suite du passage aux IFRS. Cette interprétation est toutefois sujette à changement si de nouvelles normes ou de nouvelles interprétations des normes existantes sont publiées.

Opérations entre apparentés

BMO Nesbitt Burns Inc., filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque de Montréal, est la société de gestion et le placeur principal du Fonds. De temps à autre, BMO Nesbitt Burns Inc. peut, au nom du Fonds, conclure des opérations ou des ententes avec ou concernant d'autres membres du Groupe de sociétés de la Banque de Montréal ou certaines personnes physiques ou morales qui lui sont liées ou associées (personnes ou sociétés apparentées).

Gestionnaire du portefeuille

BMO Nesbitt Burns Inc., en tant que société de gestion du Fonds, a retenu les services de BMO Gestion d'actifs Inc. (BMO GA) une société apparentée, pour fournir des conseils et prendre des décisions de placement pour le Fonds. BMO GA reçoit à ce titre des honoraires mensuels dont le montant est fonction de l'actif sous gestion. BMO GA est rémunérée par BMO Nesbitt Burns Inc. et non par le Fonds.

BMO GA était connue auparavant sous le nom de Jones Heward Conseiller en valeurs Inc. Le changement de dénomination sociale est intervenu le 7 mai 2010.

Services de distribution

BMO Nesbitt Burns Inc. vend des parts du Fonds par l'entremise de ses représentants. La société de gestion verse à ces représentants une rémunération fondée sur la valeur de l'actif détenu dans le compte de l'investisseur ainsi que, dans certains cas, sur la valeur du placement initial. D'autres frais et débours peuvent être exigibles dans le cadre des activités du compte ouvert auprès de BMO Nesbitt Burns Inc. lorsque des services spéciaux sont fournis à l'investisseur. Ces frais et

débours, tels que les frais de transfert ou les frais afférents à un régime enregistré, sont susceptibles d'influer sur la valeur des placements dans le Fonds. Leur montant doit être convenu avec le représentant au moment de l'achat ou du transfert, et à l'ouverture du compte ou du régime enregistré.

Services aux porteurs de parts

Le Fonds fait appel à des sociétés affiliées de la société de gestion pour obtenir un certain nombre de facilités et de services. Les services administratifs, tels que la comptabilité du Fonds, la tenue des dossiers et le traitement des ordres, sont assurés par Bank of Montreal Ireland plc et BMO Gestion de placements Inc. (l'agent comptable des registres). Ces dépenses sont réglées par la société de gestion et imputées au Fonds. Les frais suivants ont été imputés au Fonds pendant la période :

	Semestre terminé le 30 juin 2010	Semestre terminé le 30 juin 2009
Frais de services aux porteurs de parts	329 405 \$	287 129 \$

Achat et vente de titres

Titres de créance pour lesquels BMO Nesbitt Burns Inc. a agi à titre de placeur principal

Au cours de la période, BMO Nesbitt Burns Inc. s'est fondée sur l'approbation et les instructions permanentes du CEI du Fonds pour permettre à celui-ci d'effectuer des opérations sur des titres de créance sur le marché secondaire lorsque BMO Nesbitt Burns Inc. agissait à titre de placeur principal pour le Fonds.

Conformément à l'approbation et aux instructions permanentes du CEI, lorsqu'ils décident d'effectuer des opérations entre apparentés, BMO Nesbitt Burns Inc. et BMO GA doivent respecter la politique et les procédures écrites de BMO Nesbitt Burns Inc. relatives aux opérations entre apparentés et faire rapport régulièrement au CEI, précisant chaque cas où BMO Nesbitt Burns Inc. ou BMO GA, ou les deux, se sont fondés sur les instructions permanentes du CEI et leur respect ou non respect de la politique et des procédures. La politique et les procédures visent notamment à assurer que chaque opération entre apparentés est effectuée sans aucune influence de BMO Nesbitt Burns Inc. ou des membres de son groupe, et ne tient compte d'aucune considération se rapportant à BMO Nesbitt Burns Inc. ou aux membres de son groupe; ii) correspond à l'appréciation commerciale du gestionnaire de portefeuille sans considérations autres que l'intérêt du Fonds; et iii) aboutit à un résultat équitable et raisonnable pour le Fonds.

Faits saillants de nature financière

Frais de gestion

En tant que société de gestion du Fonds, BMO Nesbitt Burns Inc. est responsable de la gestion des activités quotidiennes du Fonds. Elle suit et évalue le rendement du Fonds, rémunère BMO GA pour ses conseils en placement et fournit certains services administratifs nécessaires au Fonds. En contrepartie de ses services, BMO Nesbitt Burns Inc. a droit à des honoraires de gestion payables mensuellement, calculés d'après la valeur liquidative quotidienne de chaque catégorie de parts du Fonds au taux annuel maximal indiqué dans le tableau ci-dessous.

	En pourcentage des frais de gestion		
	Taux des frais de gestion annuels*	Rémunération du courtier	Administration générale, conseil en placement et bénéfices
	%	%	%
Parts de catégorie A	2,00	66,67	33,33
Parts de catégorie F	1,00	-	100,00
Parts de catégorie I	-	-	-

* Pour les parts de catégorie I, des frais de gestion séparés sont négociés et payés par chacun des investisseurs de la catégorie. Étant donné que la société de gestion verse des frais de distributions, de service et de suivi moins élevés ou nuls sur les parts de catégorie F, ces parts comportent des frais de gestion inférieurs aux parts de catégorie A.

Faits saillants de nature financière

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds et ont pour but de vous aider à comprendre les résultats financiers du Fonds pour la période indiquée.

Actif net par part¹

PARTS DE CATÉGORIE A	Période terminée le 30 juin 2010	Période terminée le 31 décembre				
	(\$)	2009 (\$)	2008 (\$)	2007 (\$)	2006 (\$)	2005 (\$)
Actif net au début de la période	20,64	16,63	25,27	24,53 ²	21,25	17,79
Augmentation (diminution) liée aux activités						
Total des produits	0,23	0,48	0,53	0,54	0,55	0,41
Total des charges ³	(0,19)	(0,35)	(0,41)	(0,48)	(0,42)	(0,36)
Gains (pertes) réalisés sur la période	0,75	-	(0,06)	3,23	2,31	1,14
Gains (pertes) non réalisés sur la période	(1,57)	3,87	(8,69)	(1,35)	0,58	2,51
Augmentation (diminution) totale liée aux activités⁴	(0,78)	4,00	(8,63)	1,94	3,02	3,70
Distributions:						
revenu de placement (sauf les dividendes)	-	-	-	-	-	-
dividendes	-	0,03	-	-	-	-
gains en capital	-	-	-	1,12	-	-
remboursement de capital	-	-	-	-	-	-
Distributions annuelles totales⁵	-	0,03	-	1,12	-	-
Actif net à la fin de la période	19,81 \$	20,64 \$	16,63 \$	25,27 \$	24,54 \$	21,52 \$

PARTS DE CATÉGORIE F	Période terminée le 30 juin 2010	Période terminée le 31 décembre				
	(\$)	2009 (\$)	2008 (\$)	2007 (\$)	2006 (\$)	2005 (\$)
Actif net au début de la période	21,09	16,87	18,29	-	-	-
Augmentation (diminution) liée aux activités						
Total des produits	0,24	0,49	0,14	-	-	-
Total des charges ³	(0,08)	(0,14)	(0,02)	-	-	-
Gains (pertes) réalisés sur la période	0,80	0,41	(1,05)	-	-	-
Gains (pertes) non réalisés sur la période	(1,80)	3,66	4,51	-	-	-
Augmentation (diminution) totale liée aux activités⁴	(0,84)	4,42	3,58	-	-	-
Distributions:						
revenu de placement (sauf les dividendes)	-	-	-	-	-	-
dividendes	-	0,20	-	-	-	-
gains en capital	-	-	-	-	-	-
remboursement de capital	-	-	-	-	-	-
Distributions annuelles totales⁵	-	0,20	-	-	-	-
Actif net à la fin de la période	20,34 \$	21,09 \$	16,87 \$	-	-	-

PARTS DE CATÉGORIE I	Période terminée le 30 juin 2010 (\$)	Période terminée le 31 décembre				
		2009 (\$)	2008 (\$)	2007 (\$)	2006 (\$)	2005 (\$)
Actif net au début de la période	20,75	16,88	18,29	-	-	-
Augmentation (diminution) liée aux activités						
Total des produits	0,23	0,49	0,11	-	-	-
Total des charges ³	-	-	-	-	-	-
Gains (pertes) réalisés sur la période	0,76	1,00	(0,82)	-	-	-
Gains (pertes) non réalisés sur la période	(1,65)	3,57	(0,70)	-	-	-
Augmentation (diminution) totale liée aux activités⁴	(0,66)	5,06	(1,41)	-	-	-
Distributions :						
revenu de placement (sauf les dividendes)	-	-	-	-	-	-
dividendes	-	0,15	-	-	-	-
gains en capital	-	-	-	-	-	-
remboursement de capital	-	-	-	-	-	-
Distributions annuelles totales⁵	-	0,19	-	-	-	-
Actif net à la fin de la période	20,09 \$	20,75 \$	16,88 \$	-	-	-

¹⁾ Ces données sont tirées des états annuels vérifiés et des états financiers semestriels non vérifiés du Fonds au 30 juin 2010, par part présentée dans les états financiers diffère de la valeur liquidative calculée à des fins d'établissement des cours des titres du Fonds. Les notes aux états financiers contiennent une explication de ces écarts.

²⁾ Les dispositions du chapitre 3855 ont été appliquées rétroactivement sans retraitement des périodes antérieures. L'actif net d'ouverture de la période terminée le 31 décembre 2007 a été ajusté en conséquence.

³⁾ Avant 2007, les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille n'étaient pas inclus dans les charges, étant donné qu'ils étaient inclus dans les gains (pertes) réalisés et non réalisés.

⁴⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne présente pas un rapprochement de l'actif net par part entre le début et la fin de la période.

⁵⁾ Les distributions sont versées au comptant ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds, ou les deux, s'il y a lieu.

⁶⁾ L'information indiquée dans cette colonne couvre la période comprise entre le 31 octobre et le 31 décembre 2008.

Ratios et données supplémentaires

PARTS DE CATÉGORIE A	Période terminée le 30 juin 2010	Période terminée le 31 décembre				
		2009	2008	2007	2006	2005
Actif net total (000's) ¹	360 270 \$	412 604 \$	383 792 \$	605 188 \$	634 503 \$	630 726 \$
Nombre de parts en circulation ¹	18 181 604	19 925 558	23 028 978	23 908 202	25 851 290	29 311 613
Ratio des frais de gestion ²	1,81 %	1,92 %	1,80 %	1,83 %	1,82 %	1,84 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge par la société de gestion ²	1,81 %	1,92 %	1,80 %	1,83 %	1,82 %	1,84 %
Taux de rotation du portefeuille ³	12,70 %	47,00 %	36,22 %	27,84 %	15,74 %	10,89 %
Ratio des frais d'opérations ⁴	0,01 %	-	-	-	-	-
Valeur liquidative par part⁵	19,82 \$	20,71 \$	16,67 \$	25,31 \$	24,54 \$	21,52 \$

PARTS DE CATÉGORIE F	Période terminée le 30 juin 2010	Période terminée le 31 décembre				
		2009	2008	2007	2006	2005
Actif net total (000's) ¹	5 445 \$	3 846 \$	379 \$	-	-	-
Nombre de parts en circulation ¹	267 578	181 853	22 442	-	-	-
Ratio des frais de gestion ²	0,72 %	0,78 %	0,78 %	-	-	-
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge par la société de gestion ²	0,72 %	0,78 %	0,78 %	-	-	-
Taux de rotation du portefeuille ³	12,70 %	47,00 %	36,22 %	-	-	-
Ratio des frais d'opérations ⁴	0,01 %	-	-	-	-	-
Valeur liquidative par part⁵	20,35 \$	21,15 \$	16,91 \$	-	-	-

PARTS DE CATÉGORIE I	Période terminée le 30 juin 2010	Période terminée le 31 décembre				
		2009	2008	2007	2006	2005
Actif net total (000's) ¹	38 846 \$	39 900 \$	27 \$	-	-	-
Nombre de parts en circulation ¹	1 932 792	1 917 061	1 367	-	-	-
Ratio des frais de gestion ²	-	-	-	-	-	-
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge par la société de gestion ²	-	-	-	-	-	-
Taux de rotation du portefeuille ³	12,70 %	47,00 %	36,22 %	-	-	-
Ratio des frais d'opérations ⁴	-	-	-	-	-	-
Valeur liquidative par part⁵	20,10 \$	20,81 \$	16,92 \$	-	-	-

¹⁾ Données au 30 juin ou au 31 décembre de la période indiquée selon le cas.

²⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de la période. Pour la période au cours de laquelle un Fonds est lancé, le ratio des frais de gestion est annualisé entre la date de lancement du Fonds et le 31 décembre.

Nesbitt Burns a pris en charge certaines charges du Fonds ou a renoncé à la perception de certains frais qu'une catégorie du Fonds aurait dû normalement acquitter, afin de maintenir le ratio des frais de gestion à un niveau relativement homogène. Nesbitt Burns peut cesser cette prise en charge des frais ou cette renonciation en tout temps.

³⁾ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire du portefeuille gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de l'exercice, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds. Le taux s'obtient en divisant les achats – ou les ventes, si elles sont moins élevées – de placements par la valeur marchande moyenne des placements du portefeuille, à l'exclusion des placements à court terme.

⁴⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et autres coûts de transactions du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de la période.

⁵⁾ Cette donnée est tirée des états financiers vérifiés et des états financiers semestriels non vérifiés du Fonds au 30 juin 2010. L'actif net par part présenté dans les états financiers est différente de la valeur liquidative calculée aux fins de l'évaluation du Fonds. Pour obtenir une explication sur cette différence, voir les notes aux états financiers.

⁶⁾ Les investisseurs dans la catégorie de parts I négocient et versent directement à la société de gestion des frais de gestion différents.

⁷⁾ L'information indiquée sur cette colonne couvre la période comprise entre le 31 octobre 2008 (date de lancement de la catégorie) et le 31 décembre 2008.

RENDEMENT PASSÉ

Renseignements généraux

Le rendement du Fonds suppose que les distributions versées au cours des périodes indiquées ont servi à acheter des parts additionnelles du Fonds. Il est fondé sur sa valeur liquidative.

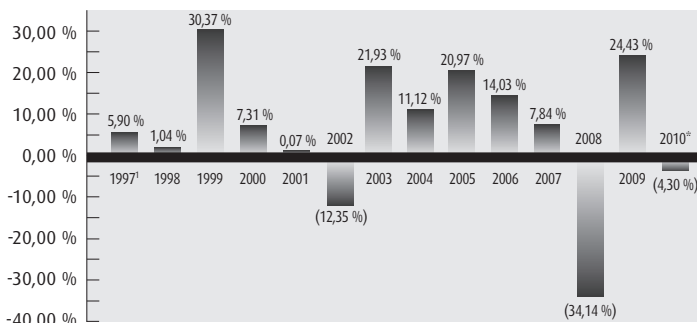
Les données de rendement ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou autres frais facultatifs qui auraient réduit le rendement le cas échéant. Le rendement passé du Fonds n'est pas garant du rendement futur.

Si un fonds comporte plus d'une catégorie de parts, plusieurs raisons peuvent expliquer l'écart de rendement entre les catégories, dont : les parts de la catégorie n'ont pas été émises et n'ont pas été en circulation pour toute la période indiquée, ou les catégories ne comportent pas les mêmes frais de gestion.

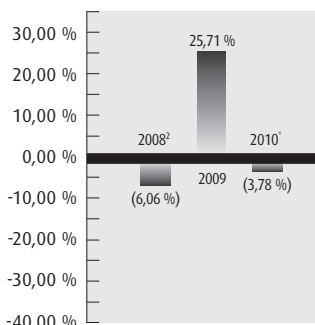
Rendements annuels

Les graphiques à barres ci-après montrent le rendement annuel de chaque catégorie du Fonds pour les exercices indiqués. Les graphiques indiquent le pourcentage d'augmentation ou de diminution, au dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué dans le Fonds le premier jour de cet exercice.

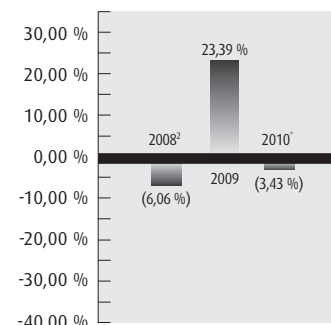
PARTS DE CATÉGORIE A



PARTS DE CATÉGORIE F



PARTS DE CATÉGORIE I



*pour le semestre se terminant le 30 juin 2010

¹ Pour la période écoulée du 22 janvier 1997 au 31 décembre 1997.

² Pour la période écoulée du 31 octobre 2008 au 31 décembre 2008.

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS

Au 30 juin 2010

Répartition sectorielle	Valeur liquidative (%)
Services financiers	30,3
Énergie	27,0
Matières premières	19,0
Industries	6,6
Services de télécommunications	5,4
Biens de consommation discrétionnaires	4,7
Technologies de l'information	2,7
Biens de consommation de base	2,7
Marché monétaire	0,7
Trésorerie/comptes débiteurs/comptes créditeurs	0,9

25 principaux titres en portefeuille	Valeur liquidative (%)
Banque Toronto-Dominion	8,7
Suncor Energy Inc.	5,6
Banque Royale du Canada	5,6
BCE Inc.	4,7
Nexen Inc.	4,4
Thomson Reuters Corporation	4,4
Société aurifère Barrick	3,9
Canadian Natural Resources Limited	3,8
Encana Corporation	3,8
Potash Corp Of Saskatchewan	3,7
Banque de Montréal	3,3
Corporation financière Power	3,3
Goldcorp Inc.	3,2
Agrium Inc.	2,9
Société d'énergie Talisman Inc.	2,9
Société Financière Manuvie	2,8
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,8
Cenovus Energy Inc.	2,7
Celtic Explorations Limited	2,6
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	2,4
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	2,2
Research In Motion Limited	2,0
George Weston Limited	1,5
Finning International Inc.	1,4
Great-West LifeCo	1,3
Principaux titres en pourcentage du total de la valeur liquidative	85,9
Valeur liquidative totale	404 600 000 \$

Le sommaire du portefeuille de placements peut changer en raison des opérations de placement. Des mises à jour sont publiées chaque trimestre.

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques mais plutôt à nos opinions au sujet d'événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nécessitent des hypothèses de notre part et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles les conditions du marché et de l'économie en général, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail dans le prospectus simplifié du Groupe de fonds BMO Nesbitt Burns. Nous avertissons que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, BMO Nesbitt Burns Inc. ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.

BMO Nesbitt Burns Inc.
1 First Canadian Place, 54^e étage, C.P. 150
Toronto (Ontario) M5X 1H3
www.bmonesbittburns.com
contact.centre@bmonb.com
1 800 361-1392



^{MD} « BMO (le médaillon contenant le M souligné) » est une marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.

^{MD} « Nesbitt Burns » est une marque de commerce déposée de la Corporation BMO Nesbitt Burns Limitée, utilisée sous licence. Membre - Fonds canadien de protection des épargnants.